

www.maneige.com
www.mels.gouv.qc.ca

CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE

Respectez-le !



PATROUILLE SUR SKIS SAINT-JEAN DU QUÉBEC

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



QU'EST-CE QUE LE CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE?

Le **Code de conduite en montagne** établit des règles qui favorisent une cohabitation harmonieuse de tous les usagers de la station et contribuent à diminuer les risques de blessures. **Le Code s'applique également dans les parcs à neige.** Il est affiché à la billetterie et à l'embarcadère de chaque remontée mécanique.

L'exploitant de la station peut aussi adopter d'autres règles qu'il impose en plus du Code. Les patrouilleurs peuvent intervenir auprès d'un glisseur qui enfreint le Code ainsi que les autres règles et lui retirer son billet de remontée. Pour sa sécurité et celle des autres, chaque glisseur doit adopter un comportement respectueux et se conformer au Code et aux autres règles en vigueur dans les stations.



POUR GLISSER PRUDEMMENT

Avant de vous lancer sur les pistes, informez-vous des caractéristiques de la montagne afin de vous orienter facilement. Vous trouverez ces renseignements sur le tableau synoptique situé entre le chalet et l'accès aux pistes; ils sont aussi disponibles en format de poche à la billetterie.

DEGRÉS DE DIFFICULTÉ DES PISTES

Empruntez des pistes qui correspondent à votre niveau d'habileté. Les pistes sont classées selon les degrés de difficulté suivants :



Facile



Difficile



Très difficile



Extrême

PARCS À NEIGE

Dans les parcs à neige, vous devez également :

- * faire preuve de prudence;
- * vous familiariser avec l'endroit;
- * utiliser des aménagements correspondant à votre niveau d'habileté.

LES RÈGLES

1 La règle d'or, le contrôle!

2 Priorité aux personnes qui vous précèdent!

3 Libérez la piste!

4 Aux intersections, priorité aux personnes plus haut!

5 Aidez les secouristes!

6 Non à l'équipement en folie!

7 Pas de drogues ni d'alcool!

8 Respectez la signalisation!



Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.

Vous êtes responsable de vos manœuvres. Vous devez donc choisir des pistes correspondant à votre niveau d'habileté et demeurer vigilant de façon à pouvoir réagir rapidement pour éviter les collisions.

**LA RÈGLE D'OR,
LE CONTRÔLE!**

1



Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.

Un glisseur ne peut voir tout ce qui se déroule autour de lui : il n'a pas les yeux dans le dos ! Quand vous êtes dans le haut d'une piste, vous voyez bien les personnes qui sont plus bas ; c'est votre responsabilité de manœuvrer de manière à les éviter.

**PRIORITÉ AUX
PERSONNES QUI
VOUS PRÉCÈDENT!**

2



Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.

Pour ne pas vous placer inutilement en danger, arrêtez-vous sur le côté des pistes.

**LIBÉREZ
LA PISTE!**

3



Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.

Comme un conducteur automobile qui doit s'arrêter aux intersections, vous devez éviter de couper le chemin à une personne déjà engagée dans une descente.

**AUX INTERSECTIONS,
PRIORITÉ AUX
PERSONNES PLUS HAUT!**

4

Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.

Que vous soyez impliqué ou non, vous devez porter assistance à une personne blessée et aider les secouristes à recueillir l'information sur les circonstances de l'accident. Vous pouvez également aider à prévenir des accidents en signalant aux secouristes les comportements qui vont à l'encontre du **Code de conduite en montagne**.



AIDEZ LES SECOURISTES !

5

Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.

Vous devez utiliser un système qui, au moment d'une chute, empêche votre équipement de s'échapper, ce qui pourrait blesser quelqu'un. À cet effet, on peut mentionner le système de freinage intégré aux fixations en ski alpin et la courroie en surf des neiges.



NON À L'ÉQUIPEMENT EN FOLIE !

6

N'utilisez pas les remontées mécaniques et les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.

Ces substances diminuent les facultés ainsi que la capacité de réagir rapidement et de conserver la maîtrise de ses manœuvres. Alcool ou drogues ne font pas bon ménage avec la sécurité.



PAS DE DROGUES NI D'ALCOOL !

7

Respectez toute signalisation et avertissement et ne vous aventurez jamais hors piste ou sur des pistes fermées.

Rappelez-vous : l'exploitant met en place une signalisation qui permet aux glisseurs de se déplacer de façon sécuritaire dans la montagne. Il importe donc d'en prendre connaissance et de s'y conformer. De plus, on ne doit glisser que dans les endroits permis.



RESPECTEZ LA SIGNALISATION !

8